

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association AIDER du 17 mars 2024

L'assemblée débute à 11h30. 21 membres de l'association sont présents et 16 représentés sur 112 membres.

Le président Jean-Marc Pellegrini présente le rapport moral suivant :

« En 2023 nos actions diaconales s'inscrivent dans la continuité des années précédentes:

1. Partenariat avec **La Cause**, pour le **parrainage de quatre enfants en Haïti**.



2. Parrainage également de Kausila, jeune fille handicapée au Népal :



3. Partenariat avec « la **Pastorale des Migrants** » et la communauté catholique de Grasse Sud, afin de minimiser les coûts de trajets (frais de péages supérieurs aux frais de carburant) et mutualiser les moyens pour approvisionner la **Caritas** à Vintimille.



4. Soutien aux « **Réfuges-Solidaires** » de **Briançon**, suite à la visite de Pierre dans leurs locaux où ils font un travail d'accueil remarquable.



5. Partenariat avec d'autres communautés évangéliques pour la confection de **colis de Noël** destinés aux **détenus** qui assistent au culte des aumôniers le samedi.

Egalement avec **Parlons-Ensemble** (dont nous sommes fondateurs) et les **Visiteurs de Prison**, pour les colis aux **détenus indigents**.



6. Nous avons répondu à l'appel de la **Fédération de l'Entraide Protestante**, par des dons aux sinistrés suite au **tremblement de terre en Turquie, Syrie, et au Maroc**.

7. Financement des **groupes électrogènes** pour l'**Ukraine**.



8. Participation au **transport de matériel**, toujours en Ukraine via l'association des **pompiers de Grasse**.



9. Notre association a continué ses actions sur le terrain par les **maraudes** tous les dimanches soirs.



10. Soutien de la **Fondation Pierre Valdo** qui accueille des **mineurs non accompagnés à Châteauneuf** par la collecte de vêtements et l'achat de chaussures.

11. **Ateliers de cuisine** destinés à des étudiants en précarité alimentaire à Sophia.

VALBONNE-SOPHIA ANTIPOLIS

100 % gratuit et sain : demain atelier cuisine pour les étudiants

Elles sont deux amies, Isabelle et Isabelle pour ne pas se tromper, qui ont eu la même idée, au même moment, après l'écoute d'une émission radio sur les difficultés des jeunes à remplir leur panier avec un maigre budget nourriture. « Pour quoi ne pas aider les étudiants qui ont du mal à boucler le mois, à mieux manger ? » Parce que derrière la vitrine Sophia Antipolis à la sauce première technologie d'Europe, elles en sont sûres et certaines, « il y a aussi des détresses et des problèmes au menu quotidien des élèves des grandes écoles et universités sophopolitaines. Certaines familles se serrent la ceinture pour payer les frais



Atelier cuisine pour étudiants tous les quinze jours (Photo B. C.)

d'inscription et le logement. » Aussi vite pensé, aussi vite réalisé, le projet **Atelier cuisine pour les étudiants, 100 % sain et gratuit, destiné « aux étudiants en difficultés financières et en précarité alimentaire »** a déjà son lieu, salle de l'association l'Escale 3, rue de Soubeirane et son

neront du goût à moindres coûts. Chacune a activé ses réseaux et utilisé ses compétences, pour concocter ensemble ce programme alléchant et utile. La première, reconvenue à la cuisine professionnelle par passion, s'occupe des fourneaux, à elle la pratique et la démonstration. La seconde fait partie de l'association Aider et a obtenu leur soutien pour l'achat du matériel de base et les ingrédients. C'est sur le gâteau, les apprentis chefs d'un soir, repartent avec tout ce qu'il faut pour refaire la recette chez eux.

BÉATRICE COUREL
Inscriptions sur www.atelierscuisine.blog4me.com

12. Les **travaux du parking de la salle Amélia Harjès**, financés à moitié avec l'Église, ont permis de sécuriser celui-ci, ce qui est nécessaire afin d'accueillir du public.

Il est à noter cette année l'adhésion à notre association de tous les participants aux activités qui se déroulent salle Harjès (gym séniors, yoga, chorale).

Malheureusement hospitalisé suite à un accident pendant trois mois, je n'ai pas pu assurer mes tâches de manière habituelle. Je remercie bien évidemment toutes les personnes qui ont contribué à pallier à mon absence.

Pour 2024 quelques actions en cours :

- Soutien scolaire pour les mineurs migrants de Châteauneuf, pris en charge par la Fondation Pierre Valdo (cinq bénévoles).
- **Madagascar 2 400 sourires**, association parrainée par La Cause (enfants des rues).
- Collecte de **lunettes haute protection** pour le **Népal**.

2024



- Visite et soutien des **Refuges Solidaires à Briançon**. »

Pierre Bernhard, trésorier de l'association AIDER, présente son rapport financier :

« **Lecture** du *rapport du réviseur des comptes*

Rapport financier

Notre association a fait en 2023 un déficit de presque 1 670 €. Je vais revenir sur les dépenses exceptionnelles qui ont conduit à ce déficit. Mais je voudrais auparavant insister sur le fait que c'est conforme à son objet, et absolument pas inquiétant. Depuis plusieurs années nous avons accumulé petit excédent sur petit excédent, qui ont petit à petit alimenté une trésorerie confortable, dont nous expliquions, année après année, qu'elle était utile pour le jour où nous aurions besoin d'intervenir au-delà de nos recettes annuelles.

Alors, cette année où ça a été nécessaire, nous aurions été mal inspirés de dormir sur notre tas d'or. Nous avons fait ce que nous croyions nécessaire, dont le président vous a rendu compte. Je reviens sur quelques points saillants au plan financier.

Les recettes se sont montées à 23 183,73 €¹. Comme tous les ans, mais de manière croissante, la plus grosse part est celle des dons, qui se montent à 13 147 € (dont 2 748 € d'abandon de frais par les bénévoles). Merci aux amies et amis qui nous soutiennent fidèlement. C'est important pour nos actions, et aussi pour notre détermination à continuer, sentis que nous sommes soutenus par la communauté. Les locations suivent, avec 6 705 €. Les ventes représentent 2 007 € et les cotisations 610 €, soit 61 membres.

Les dépenses se montent à 24 852 €, pour un déficit, donc, de 1 668,29 €. Au cours de cette année, nous avons fait face à plusieurs dépenses exceptionnelles, dont nous espérons que vous les approuverez : il y a eu les appels de l'Entraide protestante nationale en faveur des sinistrés des séismes de Turquie-Syrie puis du Maroc, auxquels nous avons répondu pour 1 000 € chacun, 3 500 € de groupes électrogènes (en partie sur des dons affectés) et 1 500 € de participation au transport de lits médicalisés pour l'Ukraine, et une aide exceptionnelle de 2 000 € aux « Refuges solidaires » de Briançon qui font un travail extraordinaire pour secourir les migrants traversant les Alpes du côté du Mont Genève.

Bilan En conséquence du déficit, notre trésorerie s'est rétractée d'autant à 31 266,44 – 1668,29 = 29 598,15 €.

Encore une marge d'action pour les années avenir.

Vote : approbation de la gestion du conseil d'administration.

Vote : *Décision proposée* : l'assemblée générale du 17 mars 2024 décide d'affecter le déficit 2023 de 1 668,29 € à la réserve pour projet associatif.

Budget Comme chaque année, je renonce à présenter un budget prévisionnel, ne sachant pas prévoir les catastrophes naturelles ou artificielles qui devront nous mobiliser. »

AIDER 2023													
Parrainages													
DÉPENSES	1 La Cause	1-b Kausila	2 Maison d'arrêt	3 Migrants	4 Aide aux personnes	5 Ventes	6 Événements	7 Maraudes SDF	8 Ukraine	9 Atelier cuisine	10 Turquie Syrie Maroc	9999 Par défaut	TOTAL
6011 Matières (ou groupe) A						44,14							44,14
604 Achats d'études et prestations de services					288,00							1 696,64	1 984,64
6061 Fournitures non stockables (eau, énergie...)												1 873,11	1 873,11
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement										138,01		643,00	781,01
6064 Fournitures administratives													0,00
6071 Marchandises (ou groupe) A				518,22		371,36	76,27	65,68		869,37		51,00	1 951,90
6072 Marchandises (ou groupe) B				768,80	47,00	29,64	135,00	924,16				44,06	1 948,66
6152 Entretien et réparations sur immobilier												1 570,00	1 570,00
6155 Entretien et réparations sur biens mobiliers												0,00	0,00
6161 Primes d'assurance : Multirisques												100,00	100,00
6181 Documentation générale					30,00								30,00
6233 Foires et expositions												0,00	0,00
6251 Voyages et déplacements				283,56	121,60							544,12	949,28
6255 Frais de déménagement												150,00	150,00
626 Frais postaux et de télécommunications												73,40	73,40
6278 Frais bancaires												209,88	209,88
6511 Redevances pour concessions de logiciels												276,00	276,00
6713 Dons, libéralités					900,00								900,00
6715 Subventions accordées	1 500,00	460,00	1 050,00	2 000,00					5 000,00		2 000,00		12 010,00
Total DÉPENSES	1 500,00	460,00	1 050,00	3 570,58	1 386,60	445,14	211,27	989,84	5 000,00	1 007,38	2 000,00	7 231,21	24 852,02

RECETTES	1 La Cause	1b Kausila	2 Maison d'arrêt	3 Migrants	4 Aide aux personnes	5 Ventes	6 Événements	7 Maraudes SDF	8 Ukraine	9 Atelier cuisine	10 Turquie Syrie Maroc	9999 Par défaut	TOTAL
7011 Produits finis (ou groupe) A						1 657,00	350,00						2 007,00
7012 Produits finis (ou groupe) B													0,00
7083000001 Locations régulières												3 115,00	3 115,00
7083000002 Locations occasionnelles												3 590,00	3 590,00
756 Cotisations												610,00	610,00
7581000001 Dons nominatifs non affectés							240,00					9 040,76	9 280,76
7581000002 Dons anonymes							1 068,40					50,00	1 118,40
7582 Dons manuels affectés			400,00	259,65	121,60	9,64		185,11	1 500,00	196,95		75,00	2 747,95
7611 Revenus des titres de participation												714,62	714,62
77134 Libéralités reçues													0,00
7714 Produits exceptionnels sur gestion													0,00
Total RECETTES	0,00	0,00	400,00	259,65	121,60	1 666,64	1 658,40	185,11	1 500,00	196,95	0,00	17 195,38	23 183,73
RÉSULTAT	-1 500,00	-460,00	-650,00	-3 310,93	-1 265,00	1 221,50	1 447,13	-804,73	-3 500,00	-810,43	-2 000,00	9 964,17	-1 668,29

Le quitus est donné à l'unanimité pour la gestion du conseil d'administration.

Le déficit est affecté à la réserve générale à l'unanimité.

Le mandat des administrateurs a pris fin en 2021. Le conseil d'administration demande un vote de confiance jusqu'en 2027.

Un invité permanent, Jean-Marc Guérinier, devient administrateur.

Le conseil d'administration se compose ainsi de :

Jean-Marc Pellegrini, président,

Pierre Bernhard, trésorier,

Isabelle Cresto, secrétaire,

Andrée Girard, membre de droit en tant que trésorière de l'Eglise protestante unie de Grasse,

Christiane Larsonneur,

Thérèse Philippe,

Jean-Marc Guérinier.

Pour rappel, le conseil d'administration se compose de 6 membres élus et d'un membre de droit.

L'assemblée générale se termine à 12h40.